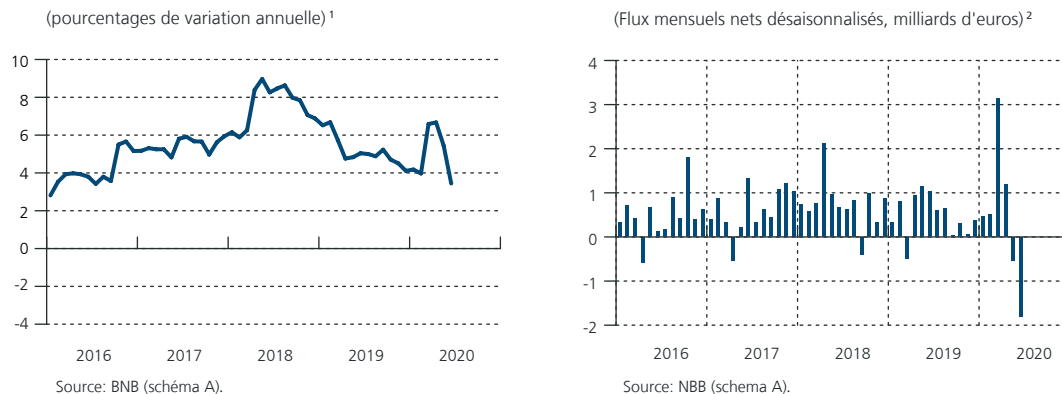


Liens: [observatoire du crédit](#)

### Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes

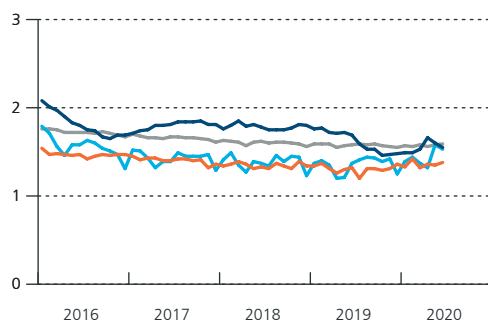


#### Jun 2020

S'agissant de l'octroi de crédits aux entreprises, le ralentissement initié en mai s'est poursuivi en juin, principalement en raison de la baisse de la demande de crédits émanant d'entreprises multinationales, ainsi que de la diminution des besoins de financement liés aux investissements. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est établi à 3,4 % en juin (contre 6,7 % en avril et 5,4 % en mai). Cette situation a été observée pour toutes les catégories de crédits. Le taux de croissance des crédits à court terme (moins d'un an) s'est replié à 0,3 % (contre 2,7 % en mai). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est revenu de 10,2 % en mai à 5,6 % en juin, tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est fixé à 4,3 % (contre 5,6 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en juin a été inférieur à celui des remboursements, de 1,8 milliard d'euros.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a baissé en juin, pointant à 1,51 % (contre 1,54 % en mai). Le taux sur les crédits à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un an et cinq ans) a diminué à 1,53 % (-5 points de base), tandis que celui sur les emprunts à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) est retombé à 1,55 % (-5 points de base également). En revanche, le taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) de plus d'un million d'euros a gagné 3 points de base, s'affichant à 1,38 %, tandis que celui sur les prêts à court terme de moins d'un million d'euros est passé à 1,59 % (+1 point de base).

Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits (pourcentages)



- Á taux variable < 1 ans, < 1 mio euros
- Á taux variable < 1 ans, > 1 mio euros
- Á taux fixe 1-5 ans, < 1 mio euros
- Á taux fixe > 5 ans, < 1 mio euros

Source: BNB (enquête MIR).

Taux moyen pondéré<sup>3</sup> (pourcentages)



Source: BNB (enquête MIR et schéma A).

<sup>1</sup> Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois sur l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.

<sup>2</sup> Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.

<sup>3</sup> Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.